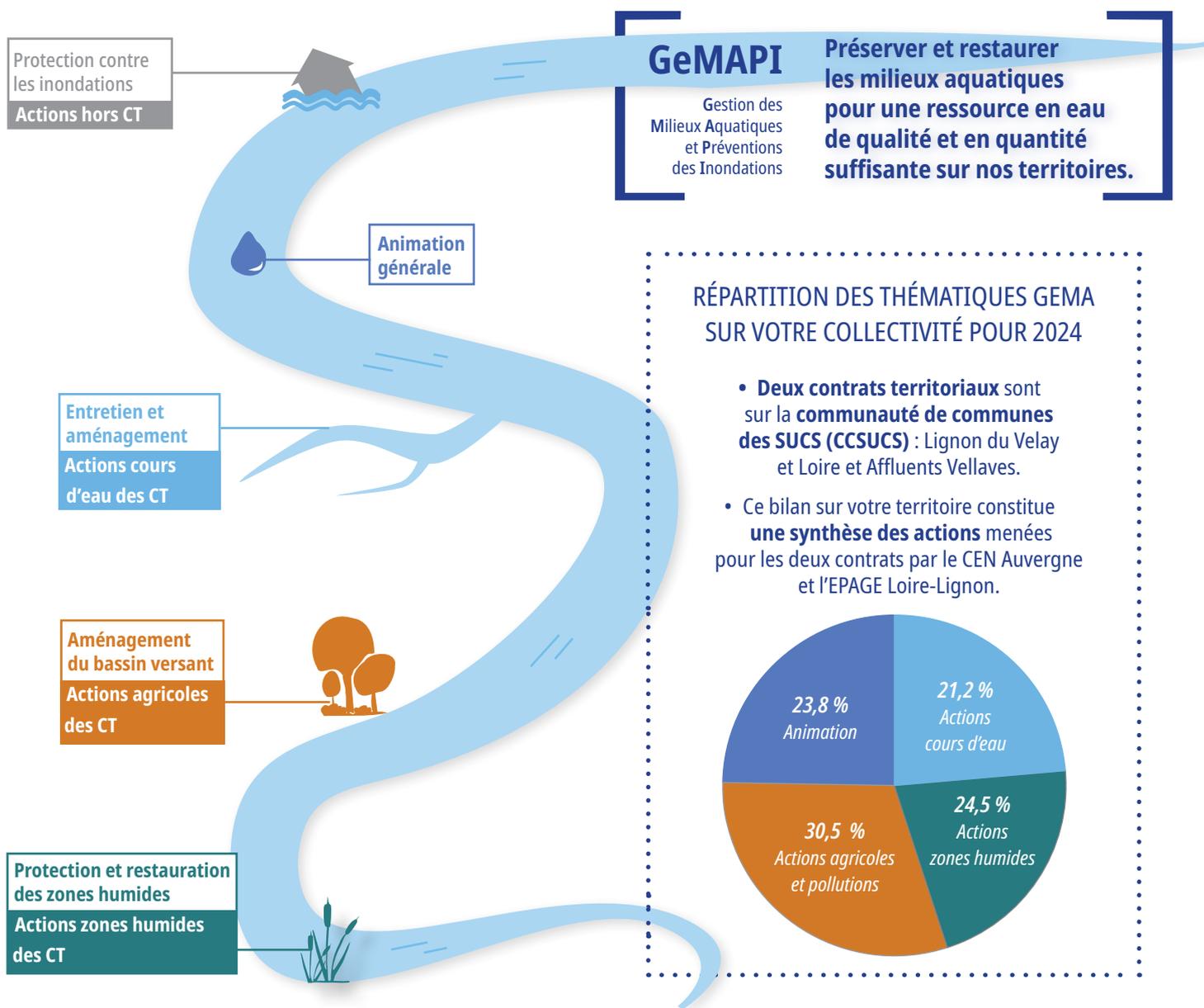


# Bilan des actions GEMA sur le territoire de la CCSUCS

Les compétences de la GEMA sont déléguées à l'EPAGE dans le cadre des Contrats Territoriaux (CT). Une partie des actions sur les zones humides est réalisée par le CEN Auvergne. L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques est également transférée à l'EPAGE.



# Bilan technique 2024

## ACTIONS AGRICOLES EPAGE Loire-Lignon

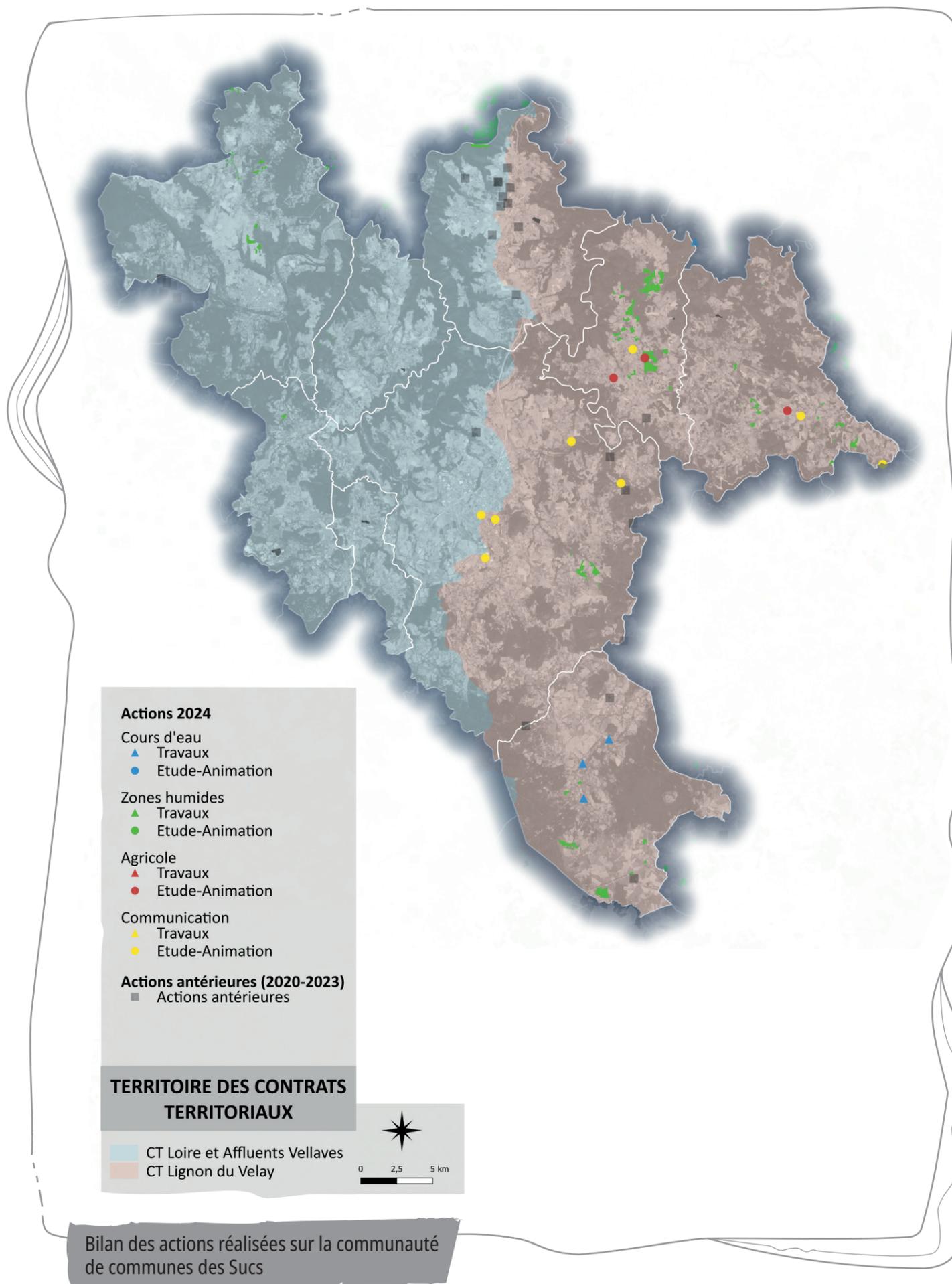
2024 était la **seconde année de contractualisation du projet agro-environnemental et climatique**. Les exploitations volontaires et remplissant les critères sur le territoire ont pu s'engager. Pour les agriculteurs engagés en 2023 ou en 2024, **des formations obligatoires ont été organisées à Yssingeaux** avec la chambre d'agriculture : « *Analyse de sol, gestion des effluents, chaulage : quelle stratégie sur mes prairies pour optimiser la qualité des fourrages ? ; Conduire et valoriser ses prairies dans un contexte de changement climatique.* ». D'autres actions ont été menées à destination des agriculteurs en lien avec Haute-Loire Biologique ou avec des vétérinaires.

**3 diagnostics**  
d'exploitation réalisés  
pour la mise en place de MAEC

## ACTIONS ZONES HUMIDES CEN Auvergne

**Quatre notifications de présence de zones humides** ont été envoyées à la SAFER afin d'en informer les acquéreurs retenus dans le cadre des appels à candidatures.  
**Huit exploitations ont bénéficié d'un accompagnement** pour la mise en place de MAEC en faveur des zones humides.  
**Une séquence de concertation** a été initiée avec la fédération de chasse à la suite du diagnostic réalisé sur le marais des Balayes en 2023, afin de discuter d'un partenariat et de la mise en œuvre de travaux de restauration.

**26,3 ha**  
de zones humides  
concernées par des actions



Bilan des actions réalisées sur la communauté de communes des Sucs

## ACTIONS COURS D'EAU EPAGE Loire-Lignon

Un **chantier de restauration de la ripisylve** a eu lieu dans les gorges de la Dunière autour du « pont et des Moulins de Vaubarlet » (prog.2022), entre Sainte-Sigolène (CCMVR, 1700 m rive droite) et Grazac (CCS, 1200 m rive gauche). Dans la continuité des travaux de restauration de l'Auze, qui se sont réalisés en 2022-2023 sur la commune d'Araules, notamment sur les secteurs en amont de Recharinges et entre les ponts de Reynier et de Béraudon, l'EPAGE a entrepris, dans la continuité amont, un nouveau chantier de restauration de la ripisylve avant de conduire un **chantier de mise en défens des berges**.

**2,85 km**  
de cours d'eau concernés  
par une action

## ANIMATION ET VALORISATION EPAGE Loire-Lignon

- **Lycéens et étudiants** : les élèves du lycée agricole Georges Sand d'Yssingeaux ont visité en 2022 un chantier de maîtrise de piétinement et restauration de zones humides associées (commune d'Araules). En 2024, une visite de terrain a permis de présenter aux étudiants et à leur professeur les différentes techniques mises en œuvre pour concilier préservation du cours d'eau et élevage chez M. Marcon.
- **Primaires** : neuf classes des écoles élémentaires de la CCS ont bénéficié d'animations réalisées par la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Haute-Loire. En deux phases, un temps en classe et un temps en extérieur, les animations ont permis d'aborder la qualité de l'eau, l'importance des zones humides et de leur préservation ainsi que la faune de ces milieux.

En complément de ce volet d'éducation à l'environnement, **des actions de valorisation** (animation d'un atelier sur la ressource en eau lors de la journée mondiale de l'eau au lycée agricole d'Yssingeaux, signatures institutionnelles des contrats territoriaux relayée par la presse) ont permis de mettre en avant les actions entreprises.

**9 classes**  
ont bénéficié d'une  
animation sur l'eau

# En pratique

## ACTIONS COURS D'EAU SUR LE CTLAV



Dans la continuité des travaux de restauration de l'Auze, réalisés en 2022-2023 sur la commune d'Araules, l'EPAGE a entrepris un nouveau chantier de restauration et de mise en défens des berges, en aval de Recharinges. En effet, sur ce secteur, plus exactement entre l'amont du « lagunage de Recharinges » et le lieu-dit « Reynier » tout le linéaire de végétation, soit environ 3,4 km de berges, a été restauré

et entretenu par l'équipe rivière de l'EPAGE. À la suite, une première tranche de travaux d'installation de clôtures, abreuvoirs et passages à gué a été mise en œuvre à destination des éleveurs, sur environ la moitié de ce linéaire. Une deuxième phase de chantier est prévue pour faire la jonction sur l'automne ou le printemps prochain. Au final, sur cette première tranche de travaux, il a été aménagé :

- 1300 m clôture électrique permanente « Patura » ;
- 300 m de clôture barbelé sur 2 rangs ;
- 3 gués-abreuvoirs ;
- 2 abreuvoirs stabilisés ;
- 100 m de berges restaurées par génie végétal ou technique mixte.

La qualité de nos interventions est montée en gamme et en compétence avec la pose dorénavant de clôtures électriques permanentes « Patura » (type « Gallagher ») avec fil de 2,5 mm, ressorts et tendeurs rotatifs.

## ACTIONS ZONES HUMIDES SUR LE CTLAV ET CTLV

Le CEN Auvergne a établi depuis plusieurs années un partenariat avec la SAFER afin d'être informé des appels à candidature, et pouvoir transmettre aux acquéreurs des informations relatives aux zones humides présentes sur les parcelles concernées.

- Si les parcelles mises en vente par la SAFER présentent une zone humide, il rédige une notification environnementale rappelant la définition et les enjeux d'une zone humide, la réglementation, le contact et les missions de la cellule d'assistance technique zone humide.

La notification environnementale a pour objectif d'informer et sensibiliser l'acquéreur aux enjeux liés aux zones humides et de lui proposer un accompagnement pour préserver ou améliorer l'état des zones humides présentes sur ses parcelles.

- En pratique, le CEN Auvergne intervient de la manière suivante :
- Il consulte l'outil Vigifoncier de la SAFER pour prendre connaissance des appels à candidature ;
  - Il vérifie la présence de zones humides pouvant être présentes sur les parcelles concernées, à l'aide des données disponibles sur le territoire (inventaires des zones humides) ;

Ces actions ont bénéficié du soutien :



Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

2024

Bilan financier des actions GEMA sur le territoire de la CCSUCS CEN Auvergne

EPAGE LOIRE LIGNON Siège de Brives Charensac

2024

Bilan financier des actions GEMA sur le territoire de la CCSUCS EPAGE Loire Lignon